



PROJET DE REQUALIFICATION
DES ESPACES PUBLICS
DU CENTRE-BOURG DE **MURIANETTE**

MISSION 3 : PROGRAMME DÉTAILLÉ DES AMÉNAGEMENTS

Réunion publique du 4 novembre 2024



1 PRÉSENTATION

40min

CONTEXTE

BILAN DE LA CONCERTATION

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

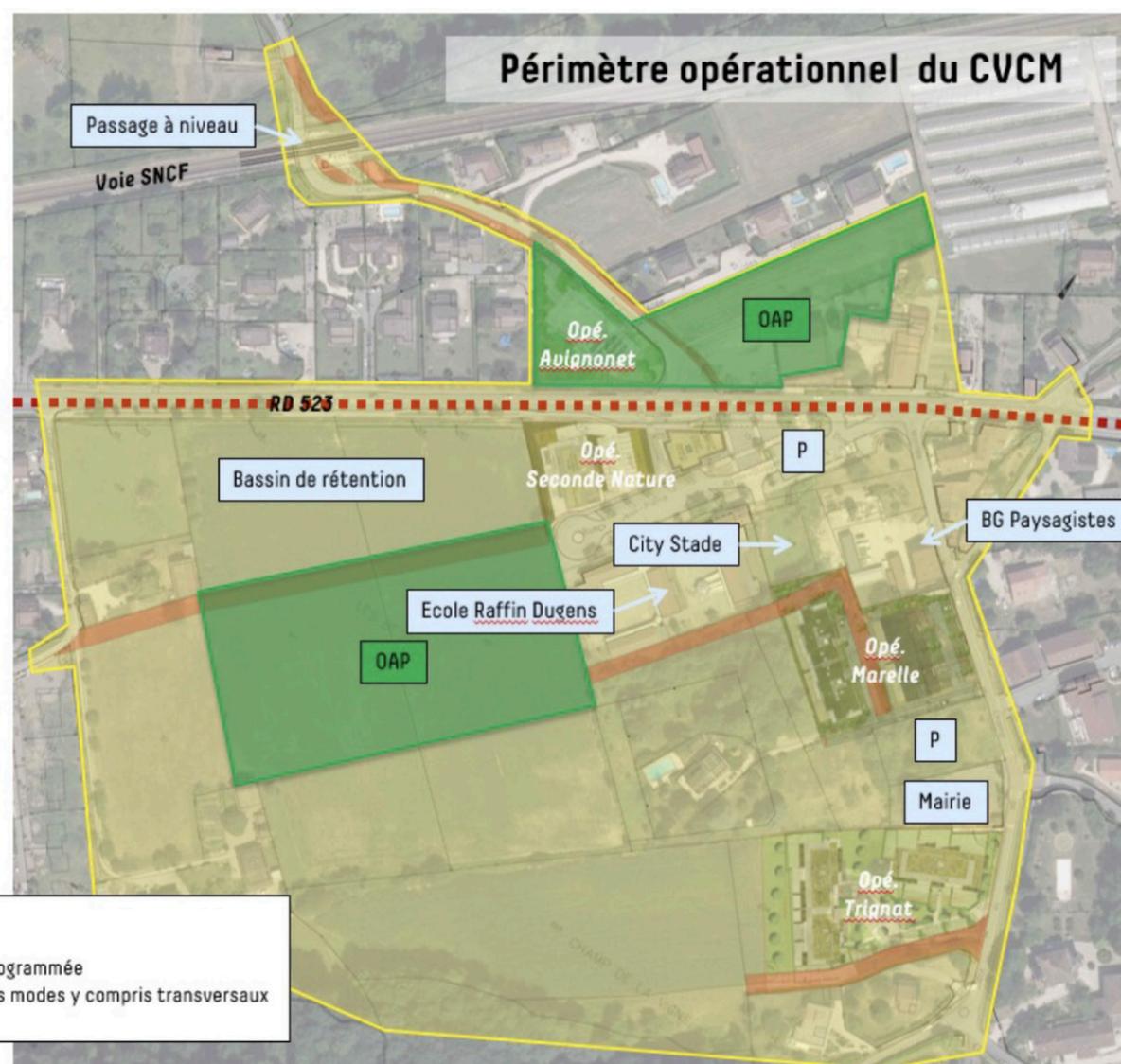
2 TEMPS D'ÉCHANGE

30min Question/Réponse, Remarques constructives, réflexions...

CONTEXTE

OBJECTIF DE LA MISSION ET PÉRIMÈTRES D'ÉTUDE

- L'ÉTUDE DE PROGRAMMATION D'UN **PROJET D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS** SUR LE CENTRE-BOURG DE MURIANETTE, DANS LE CADRE DE « PROJET COEUR DE VILLE, COEUR DE MÉTROPOLE ».



Déroulement de la mission :

- **Un diagnostic** urbain, paysager et architectural portant sur les espaces publics, les mobilités, les commerces et le foncier.
- **Des scénarios** de développement afin de proposer des réponses adaptées aux différents enjeux.
- **Un programme** détaillé des aménagements retenus.

ORIENTATIONS VALIDÉES PAR LES ÉLUS DE MURIANETTE

Comité d'Elus Diagnostic - Septembre 2023

- Arborer majoritairement la ville
- Réduire la vitesse sur les grands axes
- Faciliter l'usage des pistes cyclables
- Améliorer / agrandir les voies cyclo-piétonnes
- Créer une véritable centralité
- Favoriser l'accès aux commerces
- Améliorer et sécuriser les différents axes
- Affirmer le volet paysager

CONTEXTE

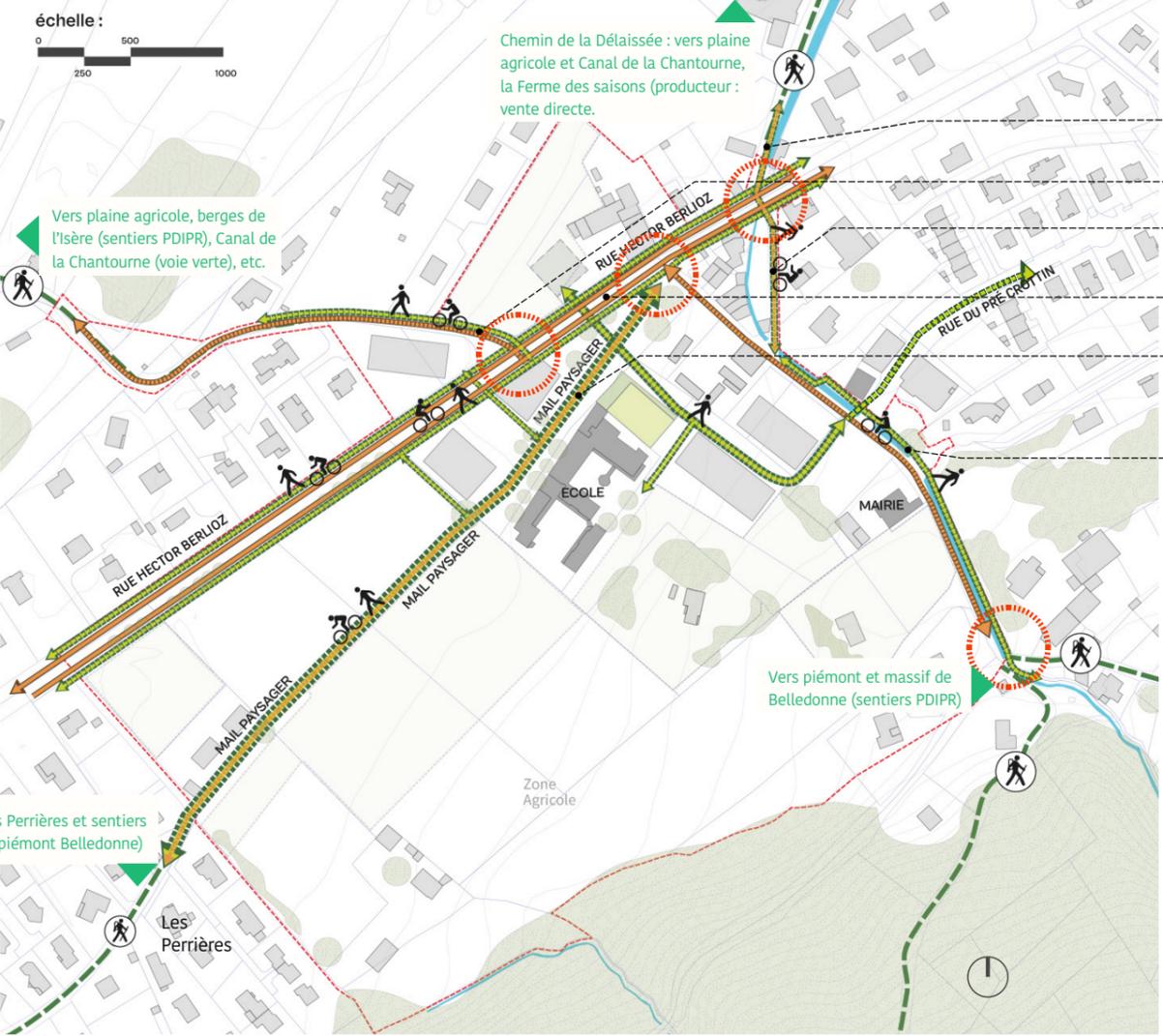
INVARIANTS DU PROJET

// MOBILITÉS

// PAYSAGE & ENVIRONNEMENT

DES CIRCULATIONS PIÉTONNES ET CYCLES CONFORTÉES - UN MAILLAGE CONTINU ET SÉCURISÉ

UN MAILLAGE VÉGÉTALISÉ POUR GARANTIR LE CONTINUUM PAYSAGER JUSQU'AU CENTRE-BOURG ET RÉDUIRE LES ILOTS DE CHALEUR URBAINS



- LÉGENDE**
- Carrefour à sécuriser
 - Voie verte (cycle + piéton)
 - Circulation piétonne
 - Piste cyclable en site propre
 - Voie partagée cycle / voiture

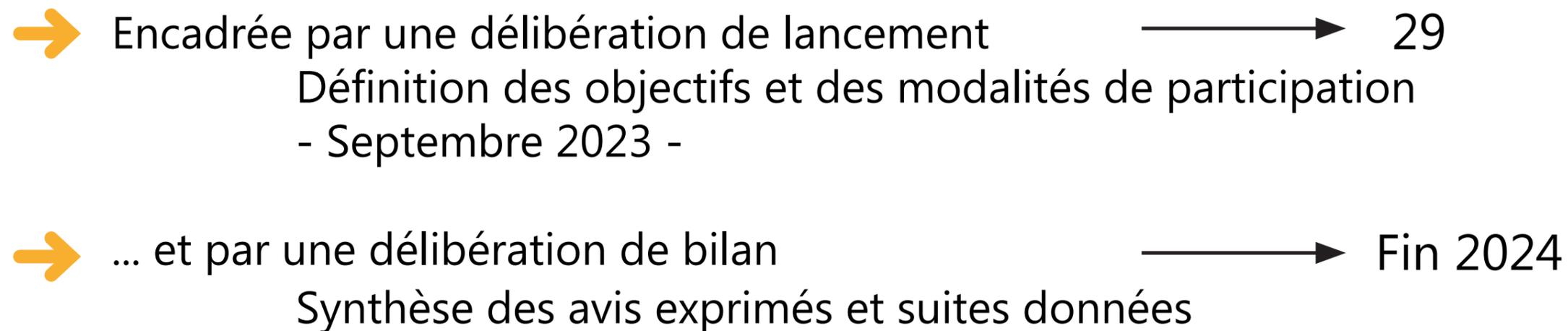
- LÉGENDE**
- Vue sur le grand paysage à assurer
 - Révéler/profiter de la présence de l'eau

A decorative graphic in the top right corner consisting of numerous short, thick lines in various colors (yellow, grey, black, purple) scattered across the area.

BILAN DE LA CONCERTATION

LA CONCERTATION

UNE CONCERTATION RÉGLEMENTAIRE AU TITRE DU CODE DE L'URBANISME



Une page dédiée sur la **plateforme participative** de la Métropole
> **4 contributions**



La mise à disposition d'un **registre d'expression papier** en mairie de Murianette
> **0 contribution**

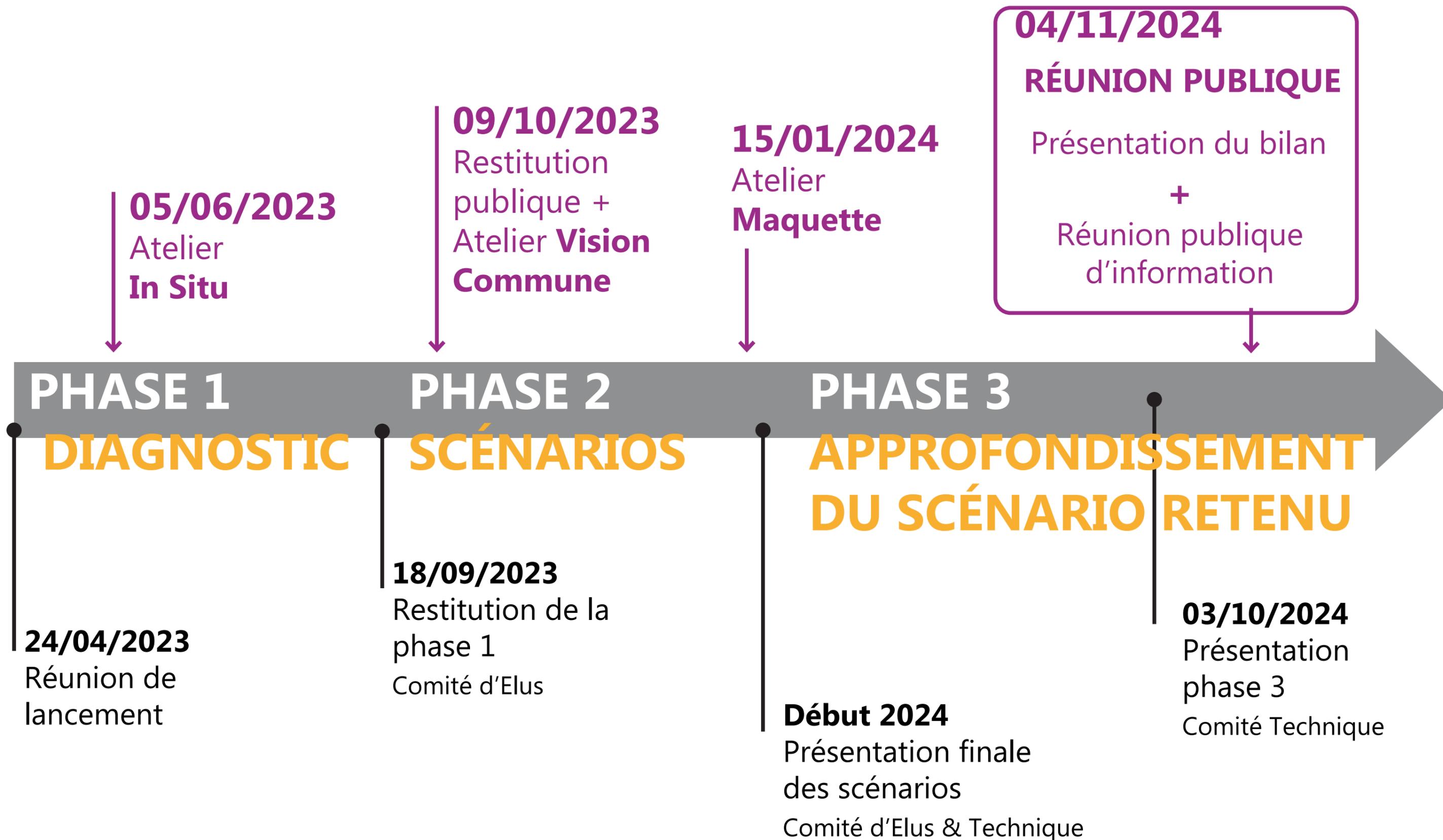


La possibilité d'adresser un **courrier** à la Métropole
> **0 contribution**



L'organisation de **réunions publiques** et **d'atelier de concertation**
> **1 atelier In Situ, 2 ateliers en salle, 1 réunion publique**

PHASE DE L'ÉTUDE PROGRAMMATIQUE



BILAN DE LA CONCERTATION

BILAN DES ATELIERS

L'atelier **IN SITU** du 05/06/2023 (phase 1 : diagnostic)

44
QUES-
TION-
NAIRES

CONFORT & PERCEPTION

1. Aménager une véritable place de village
2. Sécuriser et aménager l'espace devant l'école
3. Installer plus de bancs
4. Sécuriser les abords de l'école et rafraîchir la cour



CLIMAT & BIODIVERSITÉ

1. Aménager des espaces verts et végétaliser le centre
2. Ajouter une fontaine près du city stade
3. Offrir plus d'ombre dans le centre bourg



USAGES & ACTIVITÉS

1. Aménager un espace de jeux pour enfants
2. Installer des commerces



ACCESSIBILITÉ & MOBILITÉ

1. Favoriser et conforter les déplacements cycles et piétons
2. Apaiser la circulation sur la nationale
3. Améliorer la desserte en bus



En conclusion :

- > **ÉCOLE = SEUL ESPACE RASSEMBLEUR** mais trop dangereux et peu aménagé
- > **COMMERCES = UNE OFFRE INSUFFISANTE**
- > **DÉPLACEMENT = LA MARCHE EST LE DÉPLACEMENT LE PLUS UTILISÉ** dans le secteur mais jugée dangereuse
- > **PISTES D'AMÉNALIATION = L'AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE DE JEUX POUR LES ENFANTS ET D'UNE PLACE DE VILLAGE**, ombragée et végétalisée.

BILAN DE LA CONCERTATION

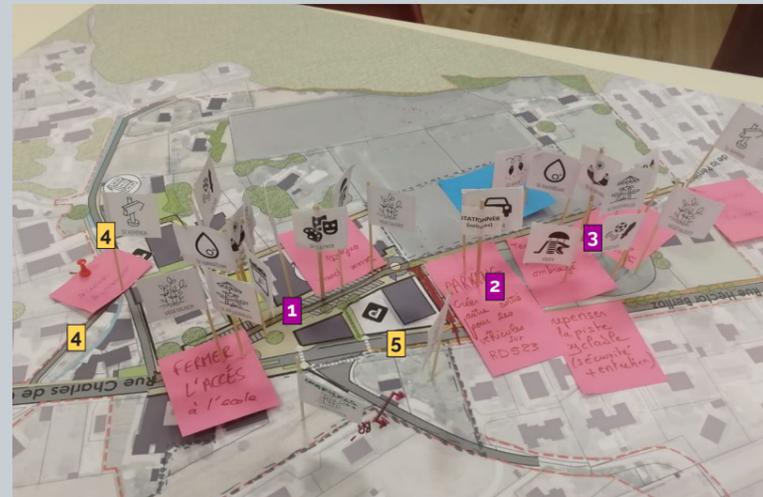
BILAN DES ATELIERS

L'atelier **VISION COMMUNE** du 09/10/2023 (phase 2 : scénarios)

Les 3 mots choisis par les participant-e-s pour décrire leur scénario idéal :

CONVIVALITÉ / BASSIN DE RÉTENTION / SÉCURISER

Maquette réalisée par l'équipe blanche



Légende



Les 3 mots choisis par les participant-e-s pour décrire leur scénario idéal :

BASSIN DE RÉTENTION / ESPACE PUBLIC PRÈS DE L'ÉCOLE / PARKING

Maquette réalisée par l'équipe violette



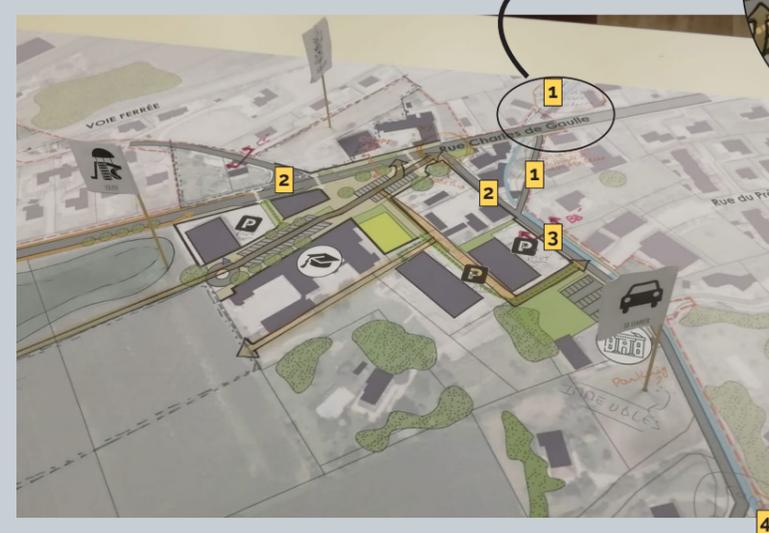
Légende



Les 3 mots choisis par les participant-e-s pour décrire leur scénario idéal :

AMÉNAGER / EMBELLIR / SÉCURISER

Maquette réalisée par l'équipe bleue



Légende



Les 3 mots choisis par les participant-e-s pour décrire leur scénario idéal :

MOBILITÉ / CONVIVALITÉ / STATIONNEMENT

Maquette réalisée par l'équipe verte



Légende



45 PARTICIPANTS

BILAN DE LA CONCERTATION

BILAN DES ATELIERS L'atelier MAQUETTE du 15/01/2024 (phase 2 : scenarios)



PROJET DE REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG DE MURIANETTE

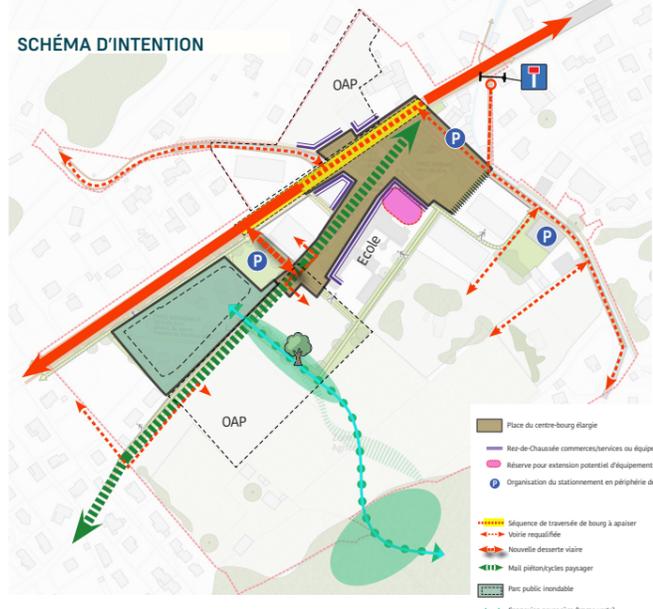
Scénario 1 :

VOLONTARISTE

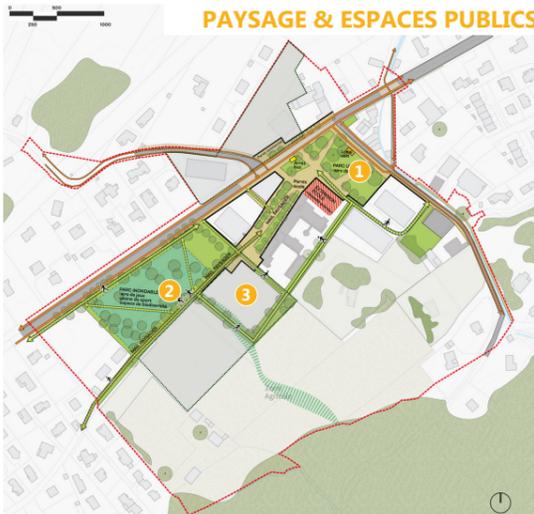
Une place centrale en cœur de bourg, le piéton comme usager premier.

PROPOSITIONS ISSUES DE LA CONCERTATION
(atelier du 9 octobre 2023) :

- > Aménager le futur bassin de rétention comme un parc qui fait «entrée de village» et qui améliore la qualité de vie des habitant·e·s (3 équipes sur 4).
- > Aménager l'espace devant l'école en une véritable place de village (3 équipes sur 4).
- > Planter des arbres et de la végétation partout où cela est possible et surtout sur les espaces publics nouvellement créés (3 équipes sur 4).
- > Fermer l'accès devant l'école aux voitures pour créer un espace sécurisé (3 équipes sur 4).
- > Aménager les chemins de la Délaiée et d'Avignonnet pour qu'ils soient praticables et accessibles par les piétons et les cycles (2 équipes sur 4).
- > Aménager un parking à l'entrée du village de Murianette, entre les logements et le bassin de rétention (2 équipes sur 4).



PAYSAGE & ESPACES PUBLICS



- 1 Création d'un espace public central «perméable» et généreux.
- 2 Un parc urbain inondable.
- 3 Extension de l'école repositionnée

DESSERTES ET STATIONNEMENTS



→ Accès véhicules

UNE PLACE PARVIS réservée aux modes actifs :

- 1 Les véhicules restent en limite de la place (stationnement le long de la Montée du Champ de la Vigne).
- 2 Une nouvelle voie de desserte créée afin de pouvoir rendre la rue Raffin-Dugens 100% dédiées aux piétons et cycles et un nouveau parking paysager en périphérie.



PROJET DE REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG DE MURIANETTE

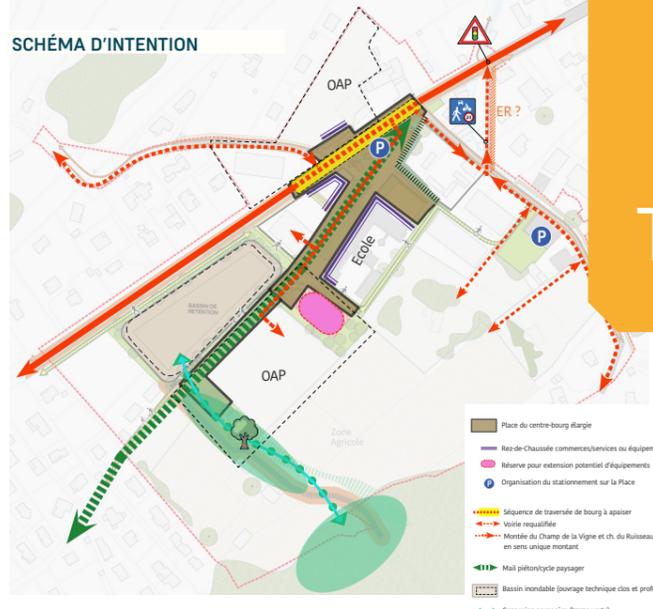
Scénario 2 :

MINIMALISTE

Limiter le conflit piéton/voiture, des espaces publics végétalisés.

PROPOSITIONS ISSUES DE LA CONCERTATION
(atelier du 9 octobre 2023) :

- > Aménager l'espace devant l'école en une véritable place de village (3 équipes sur 4).
- > Planter des arbres et de la végétation partout où cela est possible et surtout sur les espaces publics nouvellement créés (3 équipes sur 4).
- > Aménager les chemins de la Délaiée et d'Avignonnet pour qu'ils soient praticables et accessibles par les piétons et les cycles (2 équipes sur 4).

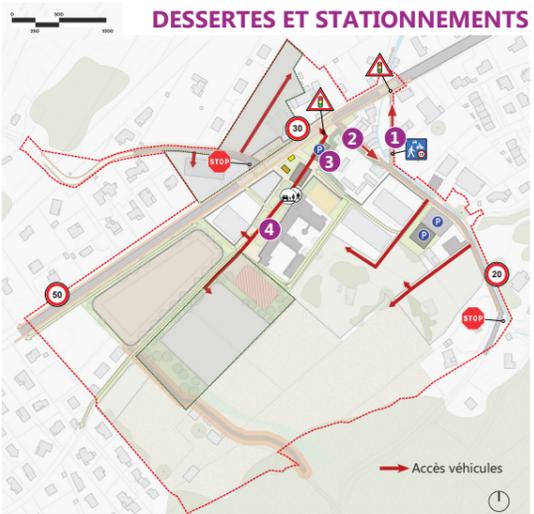


PAYSAGE & ESPACES PUBLICS



- 1 Traitement qualitatif de la limite avec l'entreprise existante.
- 2 Requalification de la rue Raffin-Dugens.
- 3 Aménagement d'une placette «parvis école».

DESSERTES ET STATIONNEMENTS



→ Accès véhicules

UNE PLACE CIRCULÉE :

- 1 Un ER* pour élargissement de la voie : flux sens descendant.
- 2 Sens unique montant au début de la Montée du Champ de la Vigne.
- 3 Maintien et intégration de stationnement au début de la rue.
- 4 La Rue Raffin-Dugens apaisée, comme unique desserte

* Un emplacement réservé (ER) est une servitude qui permet de geler une emprise délimitée par le PLU en vue d'une affectation prédéterminée (espace vert, voie, ouvrage public...).

22
HABI-
TANTS

BILAN DE LA CONCERTATION

SUITES DONNÉES AUX ATELIERS

Ce qui a été retenu et comment ?

Végétaliser partout où cela est possible (court terme)

Réduire la place de la voiture devant l'école et aménager le parvis comme une centralité piétonne (court terme)

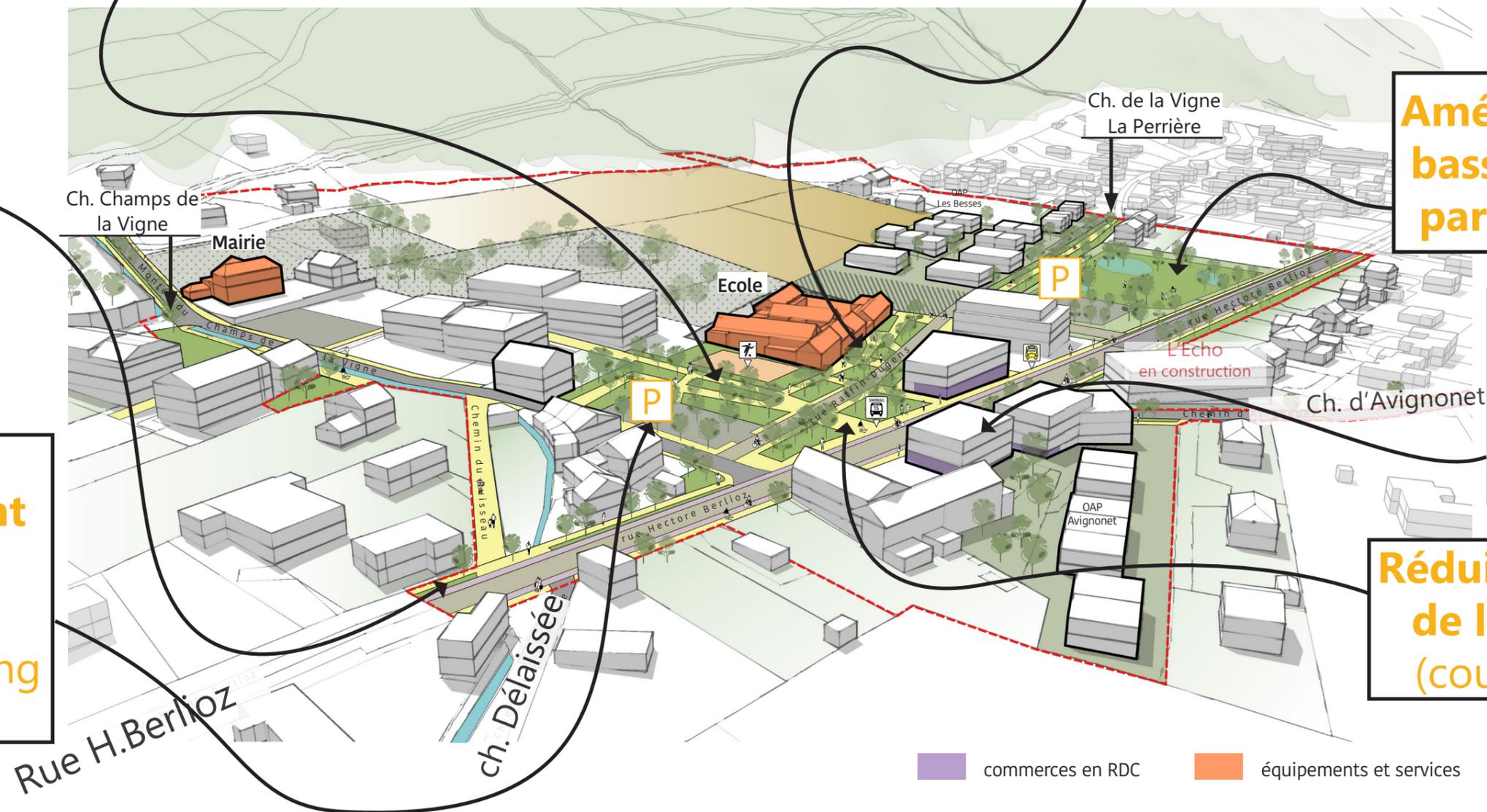
Sécuriser/apaiser la traversée du village (court terme)

Aménager le futur bassin comme un parc (long terme)

Organiser le stationnement autour de 2 parkings principaux (long terme)

Conforter l'offre commerciale (moyen terme)

Réduire la place de la voiture (court terme)



Ce qui n'a pas été retenu et pourquoi ?

- Dévier la piste cyclable existante (RD523) : non déviée mais sécurisée.
- Sécuriser le croisement au niveau de l'église : hors périmètre de projet.
- Aménager le chemin de la Délaissée en faveur des modes doux : hors périmètre de projet à prioriser par la suite



PRÉSENTATION DU PROGRAMME



PRÉSENTATION DU PROGRAMME

- Le scénario retenu, vision long terme
- Les contraintes
- Le scénario retenu, à court terme
- Les 3 secteurs de projet court terme

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

LE SCÉNARIO RETENU, VISION LONG TERME



- La rue traversant la Place Raffin-Dugens apaisée (sens unique avec bouclage sur Montée du Champ de la Vigne) : uniquement desserte locale (y compris pompier et scolaire)
- Création de parkings paysagers aux abords des axes majeurs
- Parc paysager inondable
- Élargissement de la Montée du Champ de la Vigne
- Un parvis commercial en prolongement de la centralité sur la rive nord de la RD
- Des espaces publics paysagers porteurs d'usages
- Un mail paysager pour les modes doux connectant les Perrières au centre-bourg

➔ Schéma de principe des voies circulées

▬ Schéma de principe maillage piétons

▬ Schéma de principe maillage cycles

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

LES CONTRAINTES

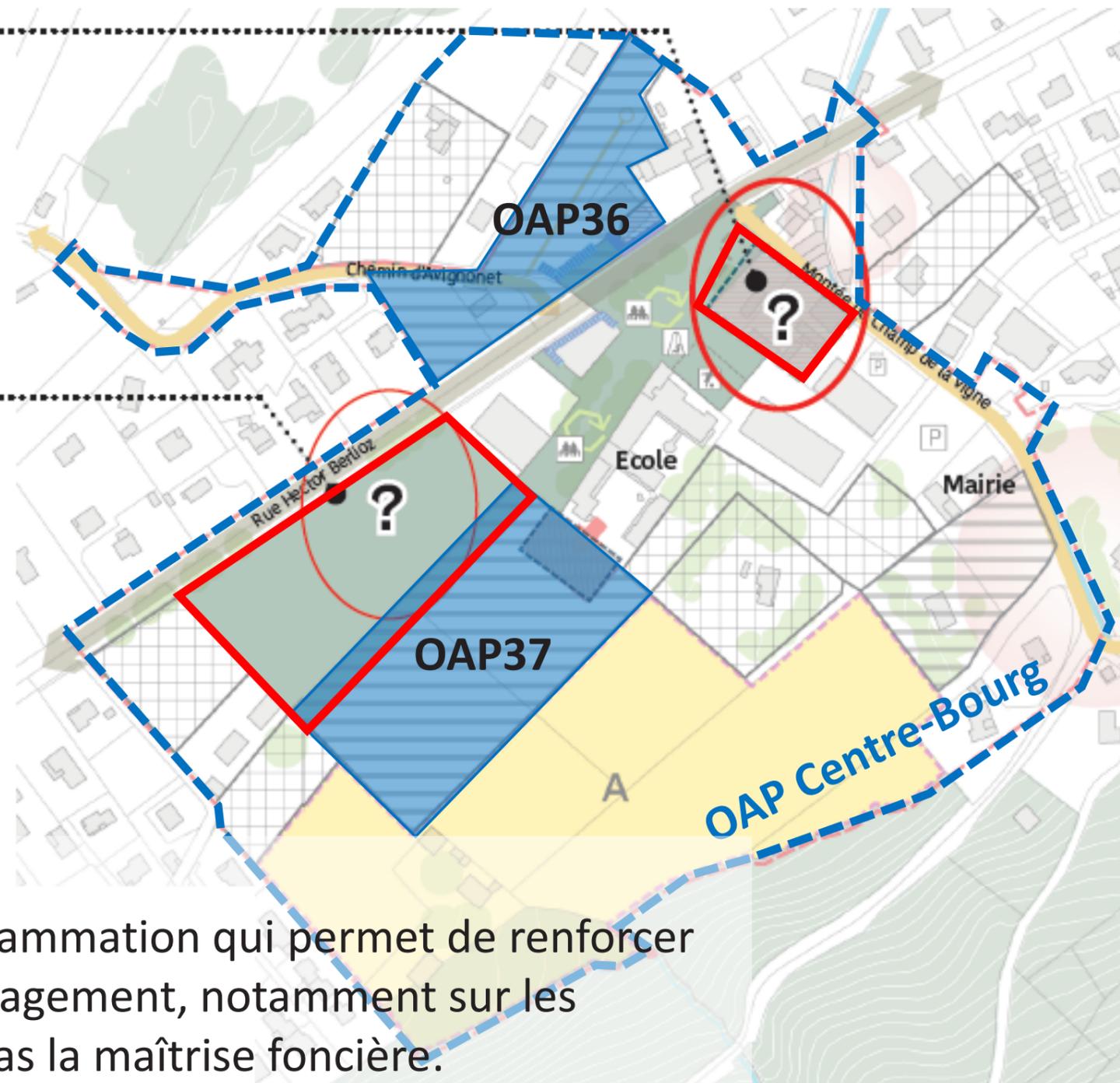
Parcelle Entreprise «BG Paysage», impacte :

- La reconfiguration de la Montée du Champ de la Vigne (séquence d'entrée de ville),
- Le bouclage viare débouchant sur la MCV,
- La réalisation d'un espace public généreux pouvant gérer les eaux pluviales

BASSIN DE RÉTENTION

> Dimensionnement selon faisabilité à actualiser, impacte :

- La réalisation du bouclage viare par raccordement à la RD = Création d'une nouvelle voie,
- La réalisation d'un parking paysager ,
- Le Parc paysager inondable porteurs d'usages pour les habitants,



Qu'est-ce qu'une OAP ?

Une Orientation d'Aménagement et de Programmation qui permet de renforcer la qualité et la cohérence des projets d'aménagement, notamment sur les secteurs à urbaniser dont la collectivité n'a pas la maîtrise foncière.

Pourquoi une OAP Centre-Bourg ?

Permet une transcription dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) des orientations à long terme issues de l'étude CVCM.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

LE SCÉNARIO RETENU, À COURT TERME

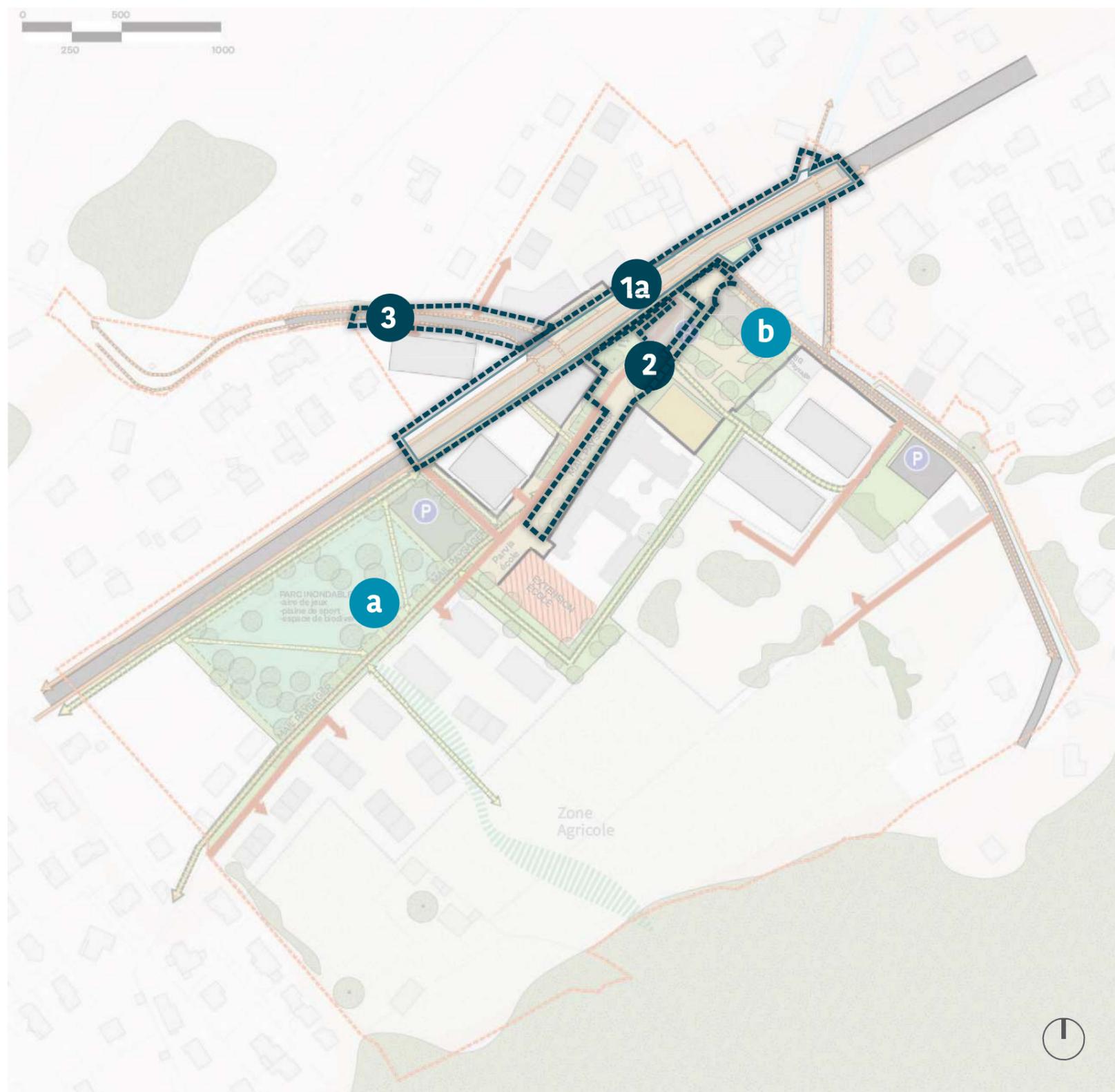
LES ACTIONS ENGAGER :

TEMPS 1 = Maîtrise foncière / Actions visibles pour lancer le projet / faciliter les modes actifs et commun

- 1a Rue Hector Berlioz (séquence traversée de bourg + Ruisseau)
- 2 Mail paysager Raffin-Dugens (50%_Parvis école) + Place centrale
- 3 Chemin d'Avignonet (séquence urbaine) + Carrefour

ÉTUDES À MENER EN PARALLÈLE de la réalisation POUR OBJECTIVER LE SCÉNARIO LONG TERME :

- a Étude hydraulique globale pour consolider les besoins en matière de gestion des eaux pluviales et consolider la capacité et typologie du bassin.
- b Négociation pour la relocalisation de l'entreprise «BG Paysage»



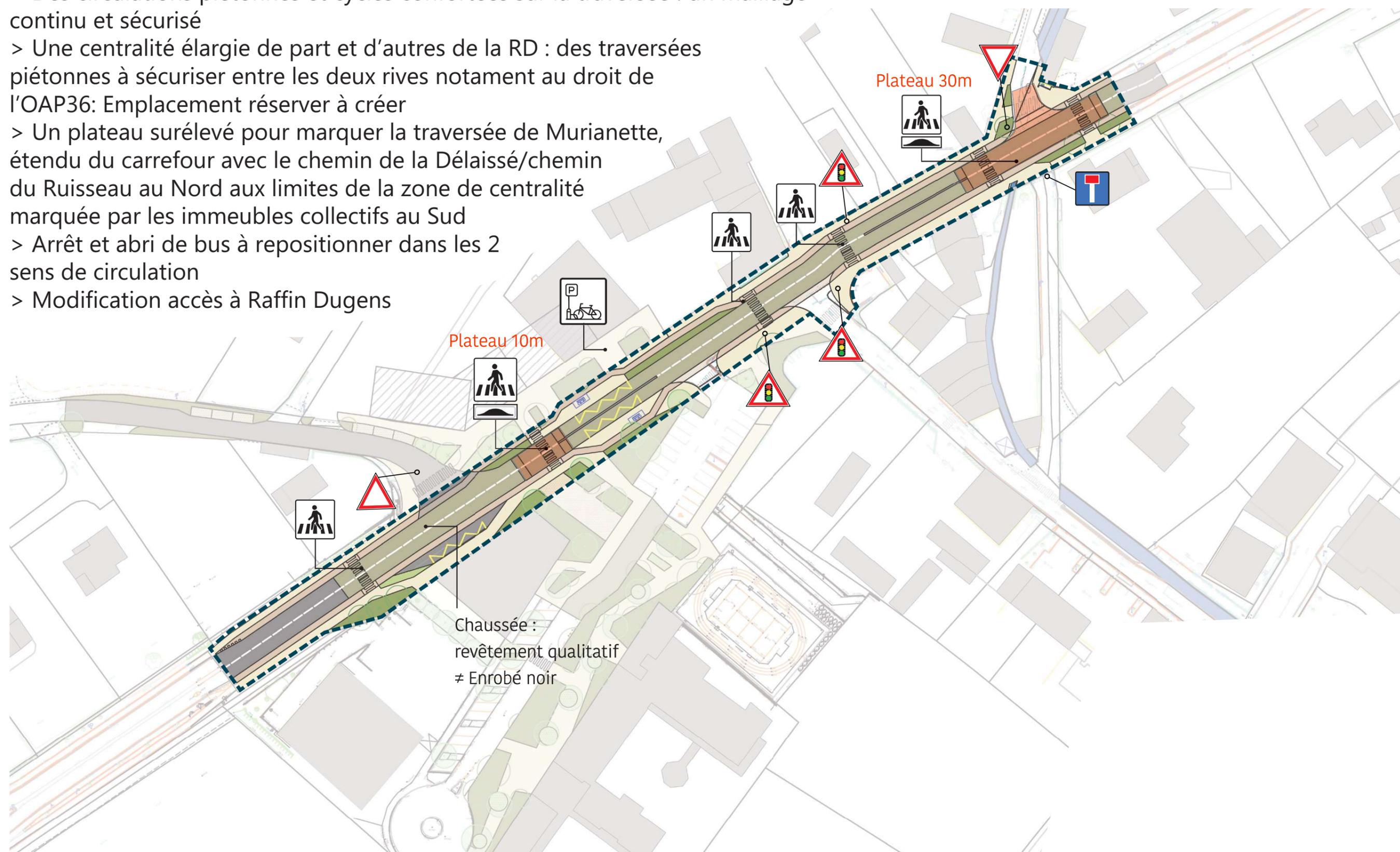
PRÉSENTATION DU PROGRAMME

LES FICHES ACTIONS

PRÉ-PROGRAMME :

- > Des circulations piétonnes et cycles confortées sur la traversée : un maillage continu et sécurisé
- > Une centralité élargie de part et d'autres de la RD : des traversées piétonnes à sécuriser entre les deux rives notamment au droit de l'OAP36: Emplacement réserver à créer
- > Un plateau surélevé pour marquer la traversée de Murianette, étendu du carrefour avec le chemin de la Délaissé/chemin du Ruisseau au Nord aux limites de la zone de centralité marquée par les immeubles collectifs au Sud
- > Arrêt et abri de bus à repositionner dans les 2 sens de circulation
- > Modification accès à Raffin Dugens

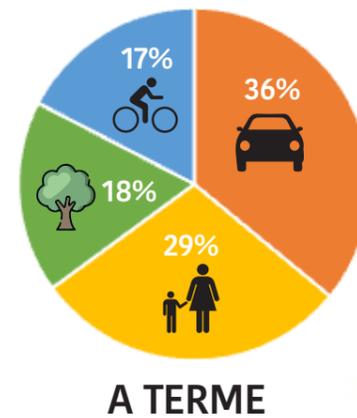
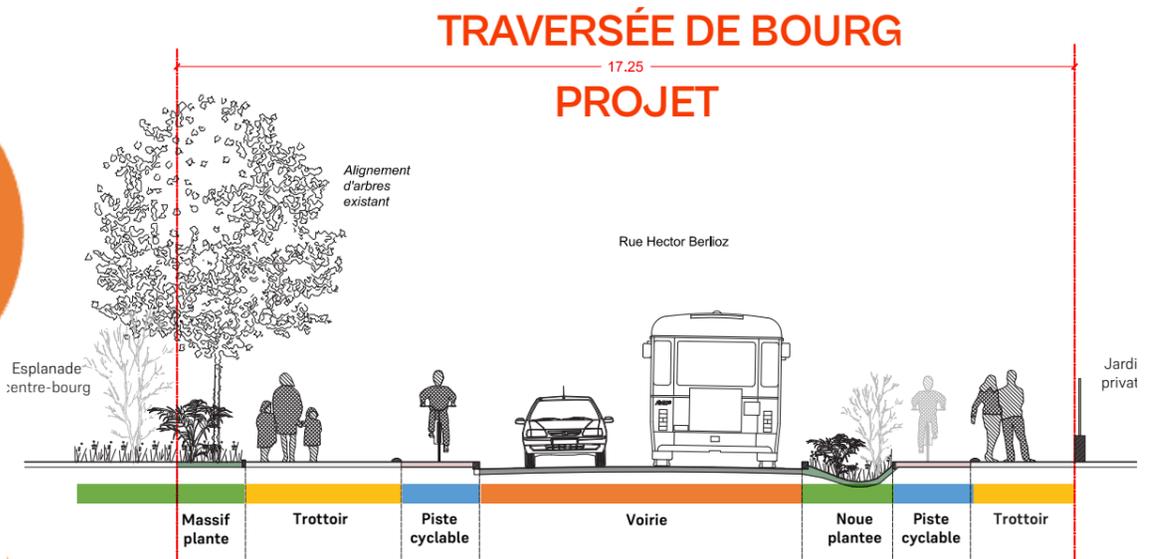
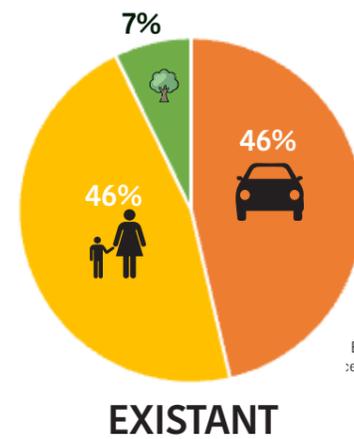
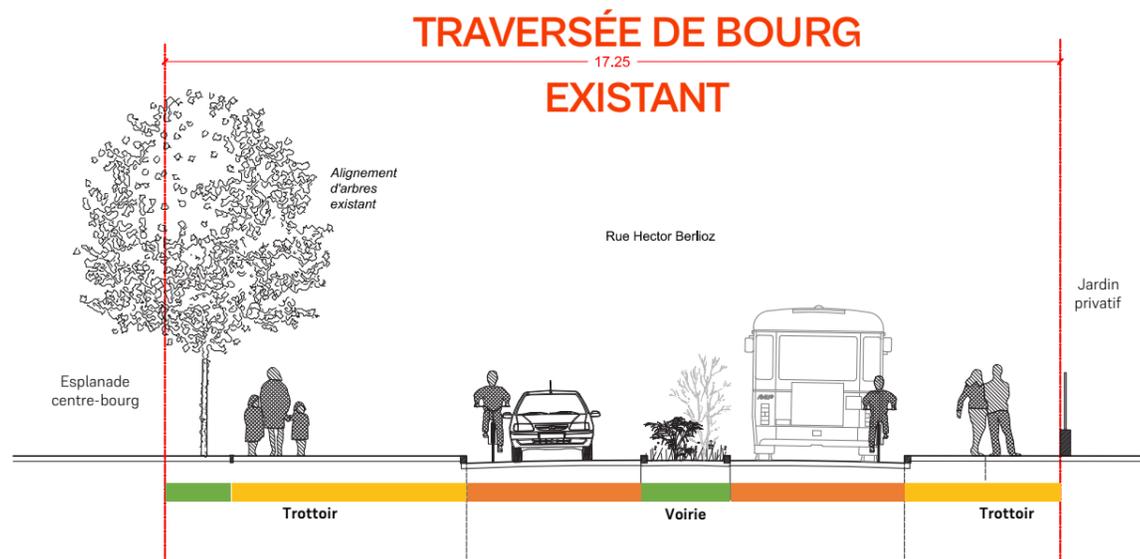
1. RUE H. BERLIOZ



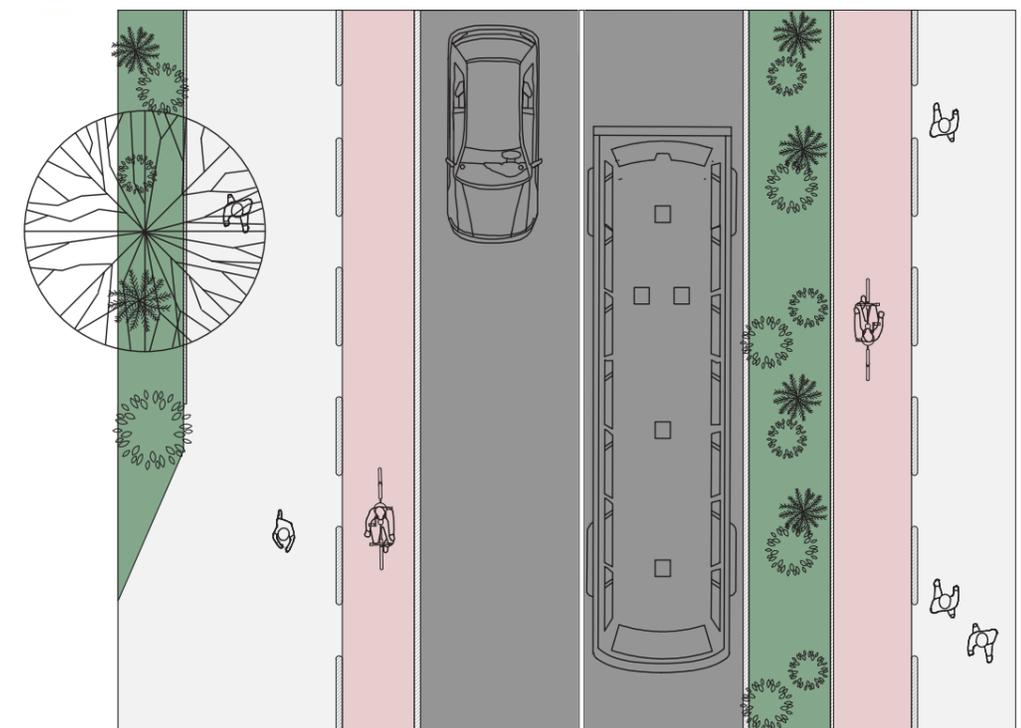
PRÉSENTATION DU PROGRAMME

LES FICHES ACTIONS

1. RUE H. BERLIOZ



Localisation de la coupe de principe



PRÉSENTATION DU PROGRAMME

AMBIANCES PAYSAGÈRES

1. RUE H. BERLIOZ

TRAVERSÉE DU VILLAGE (RUE HECTOR BERLIOZ)



- > Des aménagements type plateau surélevé pour **faire ralentir la circulation**
- > Des **cheminements piétons sécurisés**
- > Des **abords végétalisés, qualitatifs et confortables**

Images de références sélectionnées lors des
ATELIER DE CONCERTATION MAQUETTE
15.01.2024

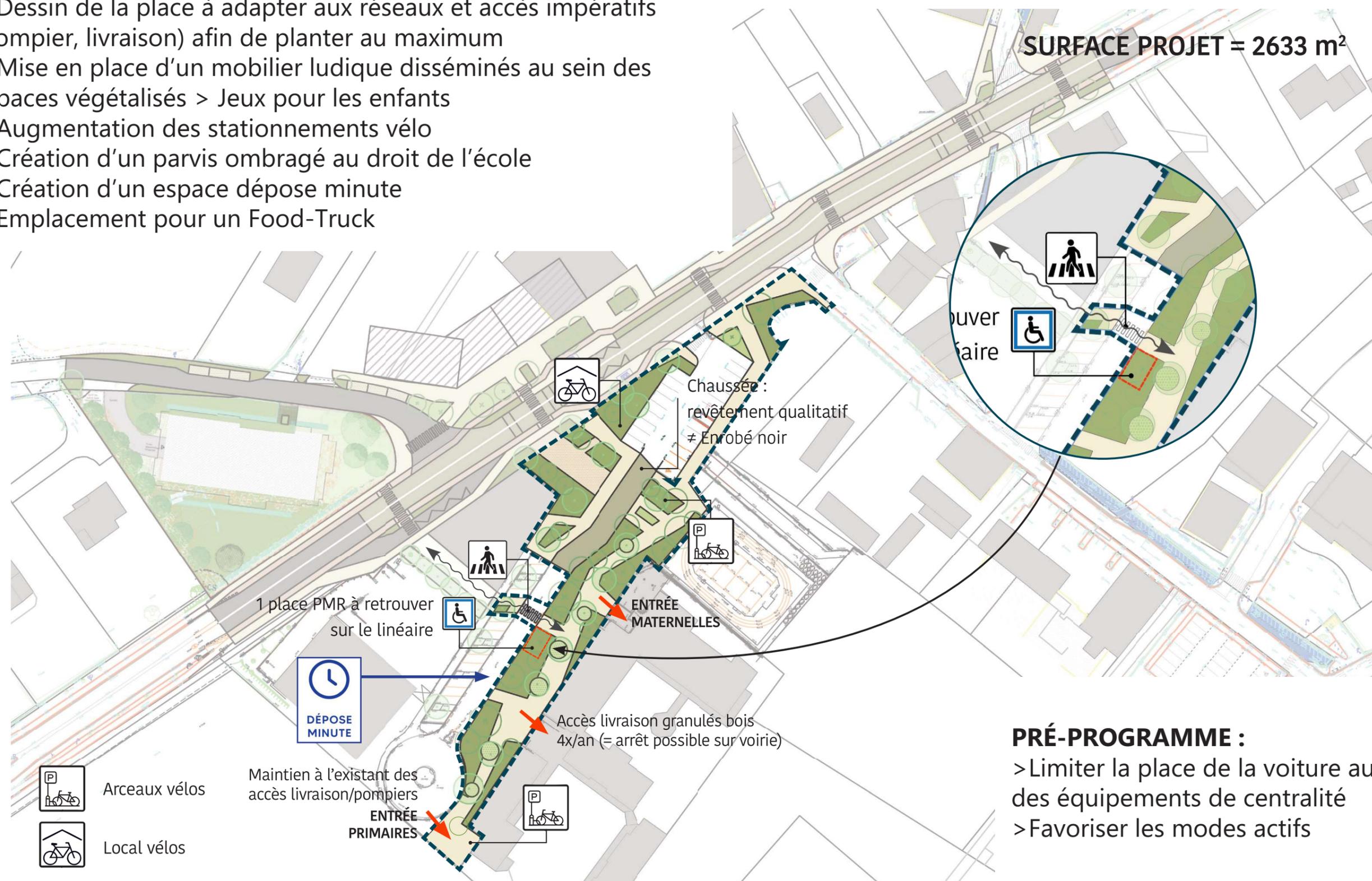
PRÉSENTATION DU PROGRAMME

LES FICHES ACTIONS

PRÉ-PROGRAMME :

- > Dessin de la place à adapter aux réseaux et accès impératifs (pompiers, livraison) afin de planter au maximum
- > Mise en place d'un mobilier ludique disséminés au sein des espaces végétalisés > Jeux pour les enfants
- > Augmentation des stationnements vélo
- > Création d'un parvis ombragé au droit de l'école
- > Création d'un espace dépose minute
- > Emplacement pour un Food-Truck

2. PLACE R. DUGENS



PRÉ-PROGRAMME :

- > Limiter la place de la voiture au droit des équipements de centralité
- > Favoriser les modes actifs

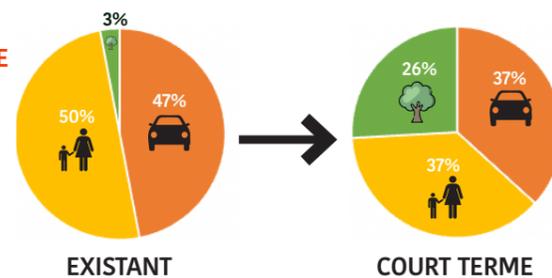
PRÉSENTATION DU PROGRAMME

LES FICHES ACTIONS

2. PLACE R. DUGENS

RUE RAFFIN-DUGENS - MAIL PAYSAGER

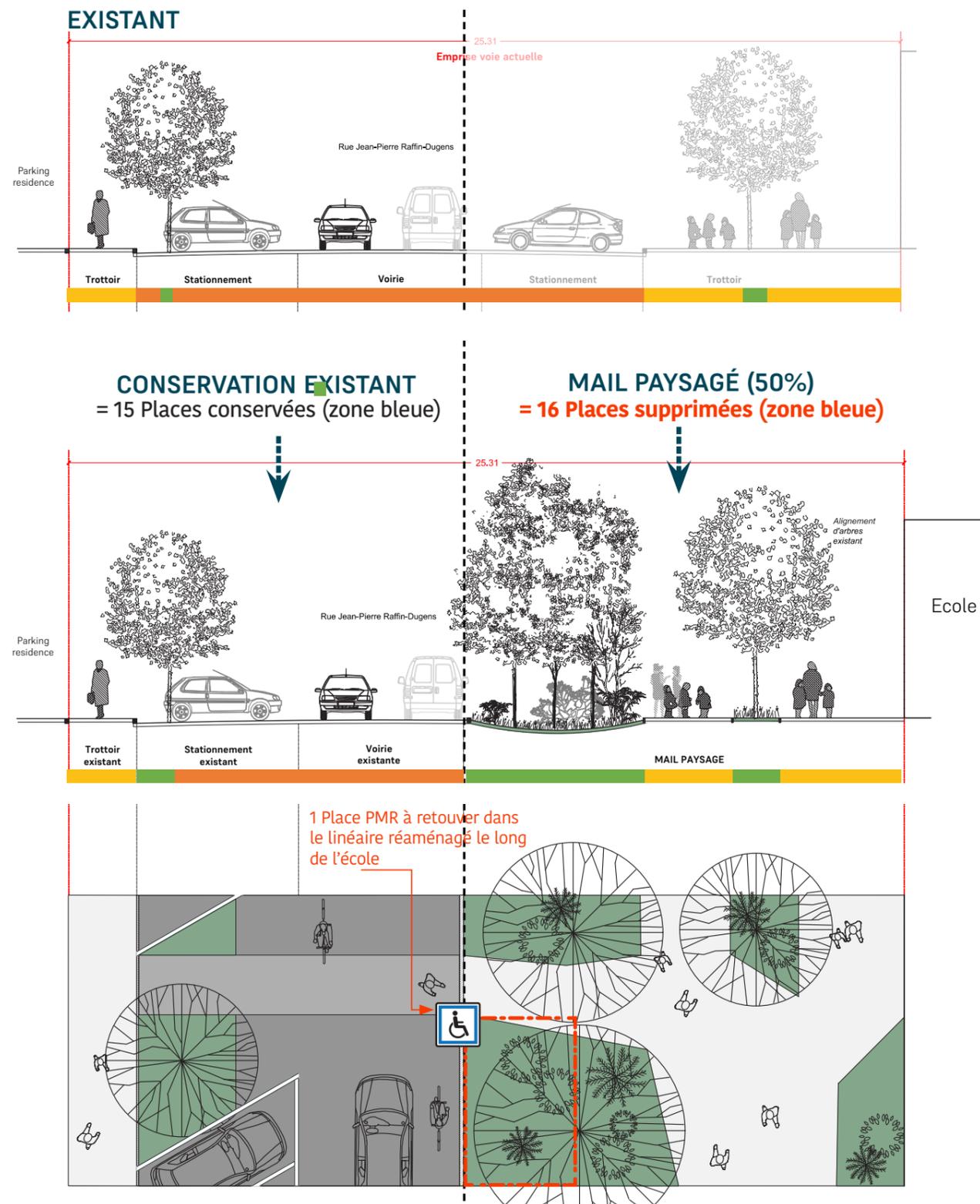
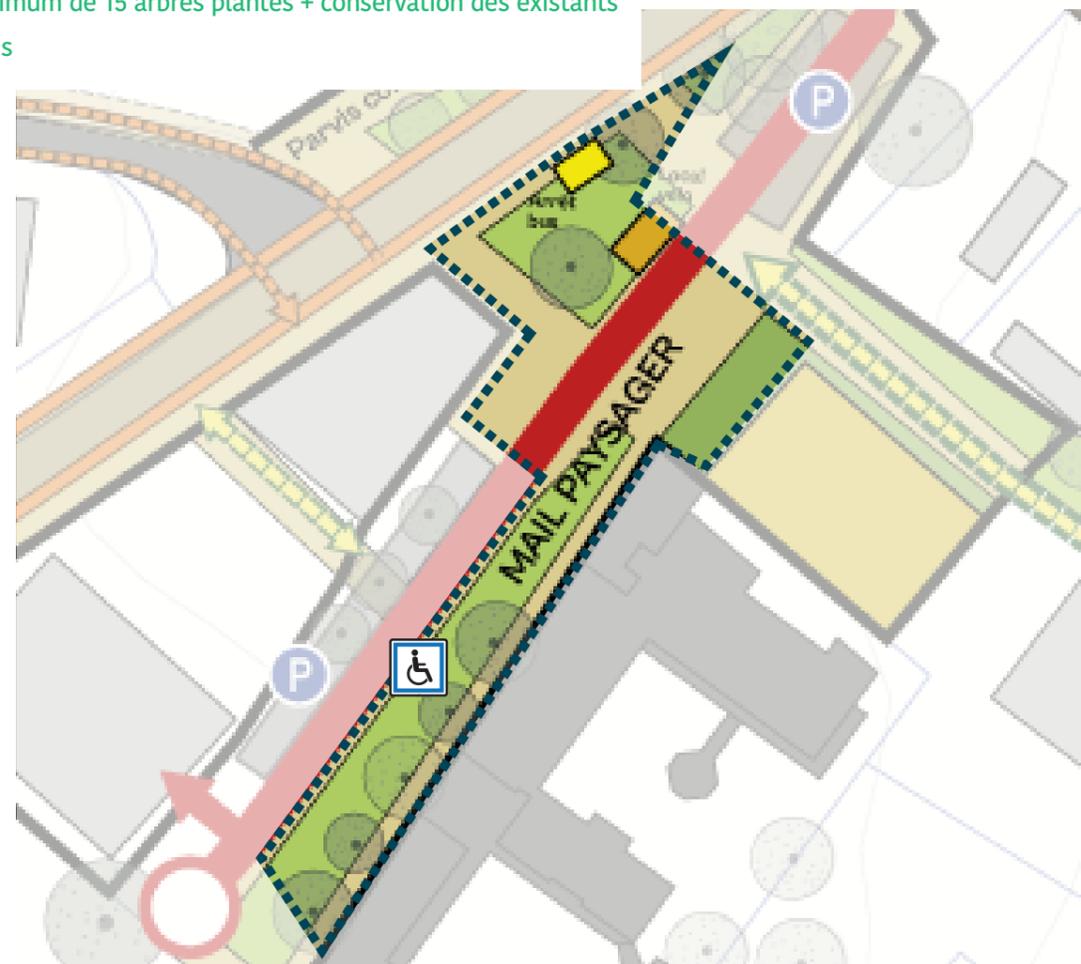
PLACES DE STATIONNEMENT SUPPRIMÉES SUR L'ENSEMBLE DU SECTEUR RAFFIN-DUGENS :
 16 places zone bleue + 3 places zone libre
 = 19 places supprimées / 54 places existantes



VÉGÉTALISATION ET APAISEMENT DANS LE PÉRIMÈTRE

OPÉRATIONNEL DU TEMPS 1 :

50% de la surface désimperméabilisée et végétalisée (915m²)
 minimum de 15 arbres plantés + conservation des existants sains



PRÉSENTATION DU PROGRAMME

AMBIANCES PAYSAGÈRES

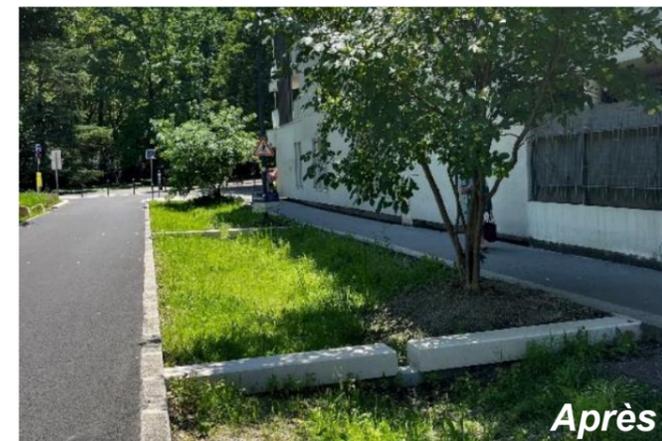
2. PLACE R. DUGENS



PLACE DU VILLAGE

- > De l'**ombre** et du **meublement** pour améliorer la convivialité
- > De l'**eau** et de la **végétation** pour retrouver un peu de nature au centre du village

REFERENCE AVANT / APRES Rue Aimond de Chissé



Images de références sélectionnées lors des
ATELIER DE CONCERTATION MAQUETTE
15.01.2024

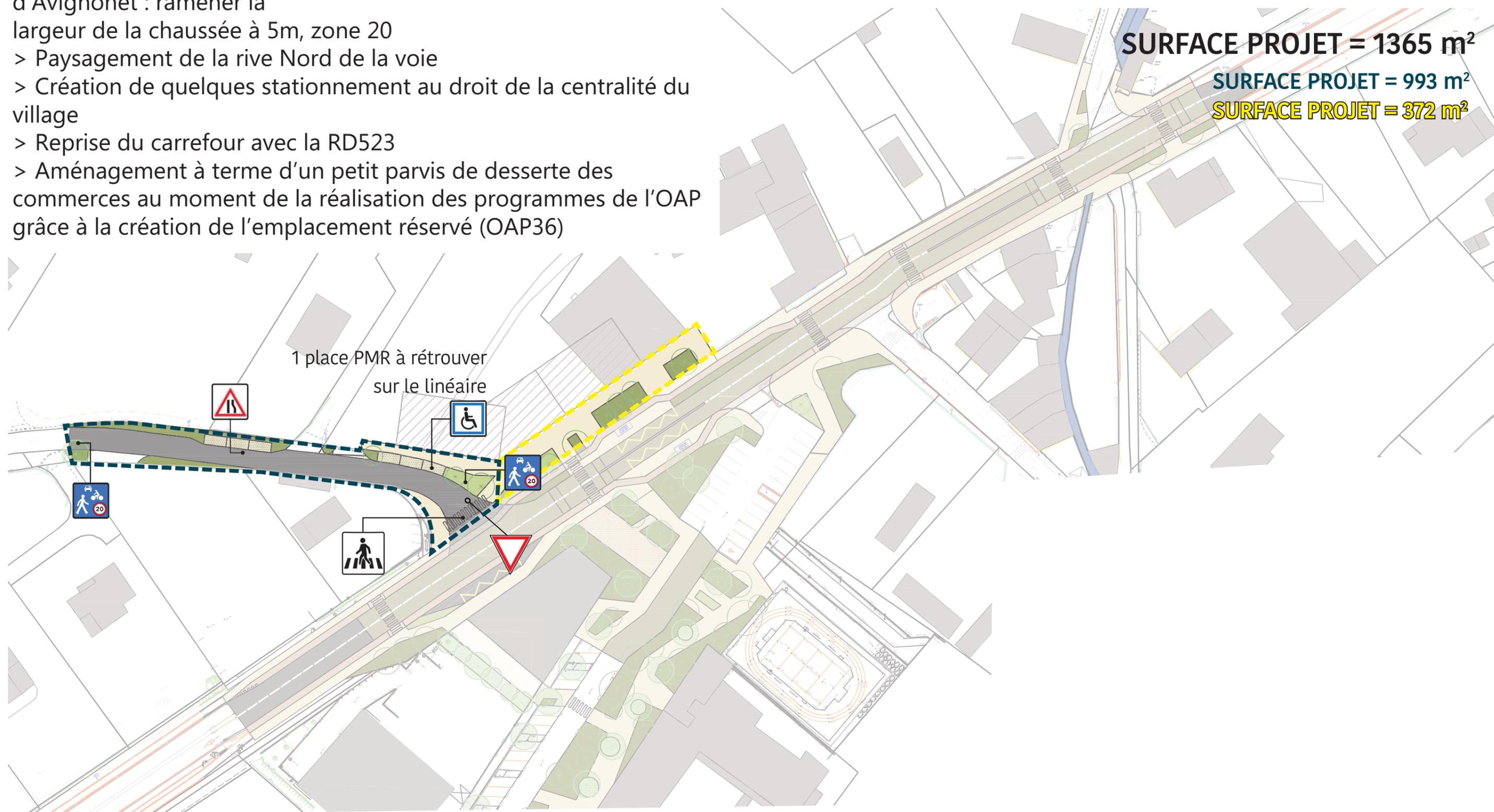
PRÉSENTATION DU PROGRAMME

LES FICHES ACTIONS

PRÉ-PROGRAMME :

- > Aménagement d'une zone de rencontre sur l'entrée du chemin d'Avignonnet : ramener la largeur de la chaussée à 5m, zone 20
- > Paysagement de la rive Nord de la voie
- > Création de quelques stationnement au droit de la centralité du village
- > Reprise du carrefour avec la RD523
- > Aménagement à terme d'un petit parvis de desserte des commerces au moment de la réalisation des programmes de l'OAP grâce à la création de l'emplacement réservé (OAP36)

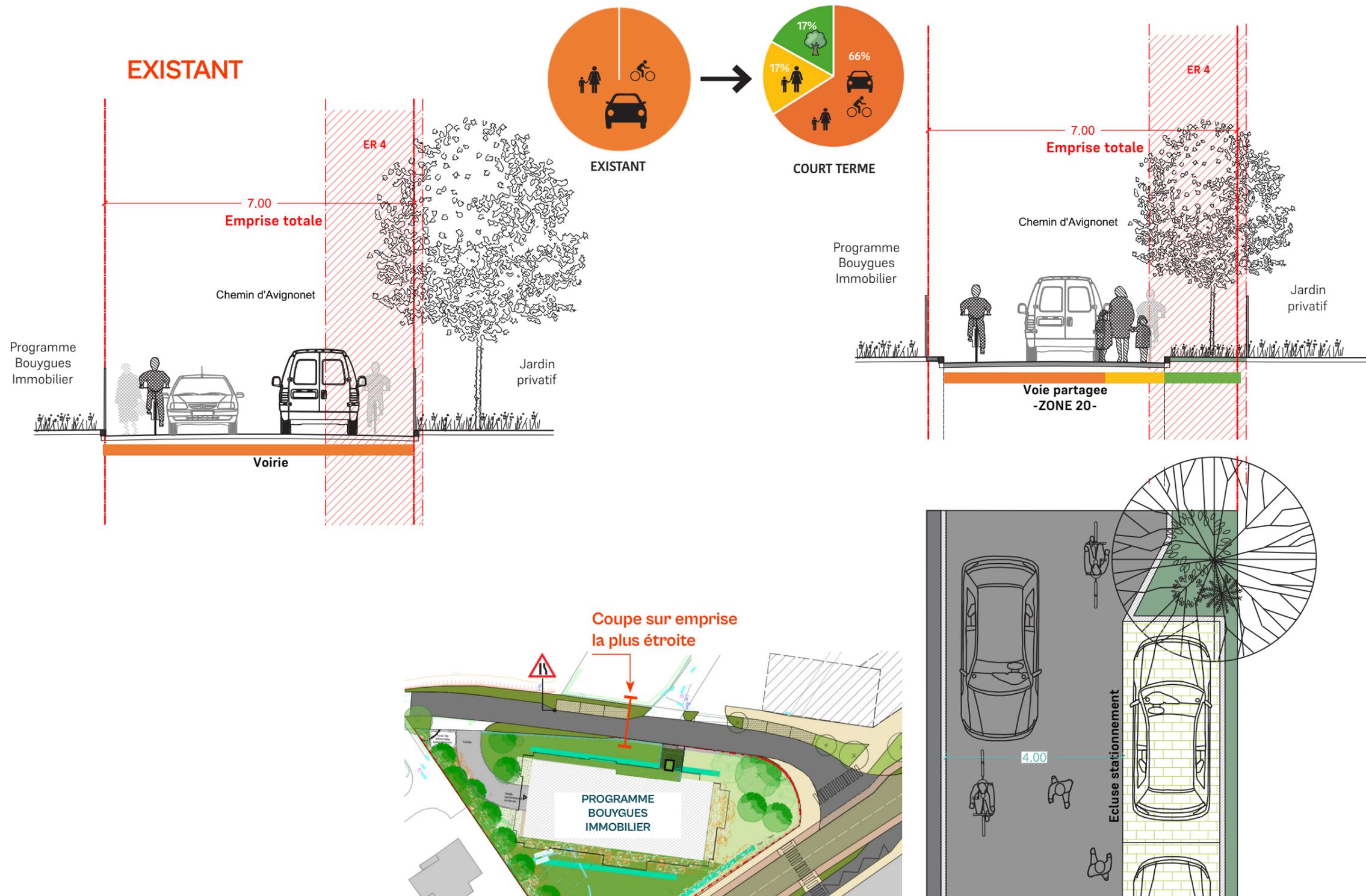
3. CHEMIN D'AVIGNONNET



PRÉSENTATION DU PROGRAMME

LES FICHES ACTIONS

3. CHEMIN D'AVIGNONNET



PRÉSENTATION DU PROGRAMME

AMBIANCES PAYSAGÈRES

3. CHEMIN D'AVIGNONNET

CHEMIN RURAL AVIGNONNET



Un chemin **partagé**, dédié à tous les modes >
Des abords **végétalisés** >

Images de références sélectionnées lors des
ATELIER DE CONCERTATION MAQUETTE
15.01.2024

COÛTS ESTIMATIFS ET CALENDRIER

AMÉNAGEMENTS 3 SECTEURS

COÛT GLOBAL RÉPARTITION Estimatif



Données stade de programmation d'espaces publics, susceptibles de modifications lors des phases ultérieures

CALENDRIER ESTIMATIF

Fin 2024 – début 2025

Étude bassin et discussions en vue du départ de BG Paysage, susceptible de faire évoluer la réflexion.

Validation
programme

Etudes opérationnelles,
actions foncières, réseaux...

Travaux

Fin 2024

2025-2026

2027-2031

2025

Préparation, rédaction /
travail technique

Début 2026

rendu final de l'OAP pour
inscription réglementaire

2028

Application réglementaire de
l'OAP dans le PLUi

CALENDRIER | Création OAP Centre-bourg
(OAP | Orientations d'Aménagement et de Programmation)

Merci pour votre attention et votre écoute

TEMPS D'ÉCHANGE



ÉCOUTER
AVEC ATTENTION



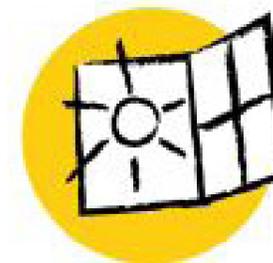
PARLER AVEC
INTENTION



RESPECTER
LE CADRE



SE FAIRE
CONFIANCE



ÊTRE
BIENVEILLANT-E



INSTAURER
UN RAPPORT
D'ÉGALITÉ



ANNEXES

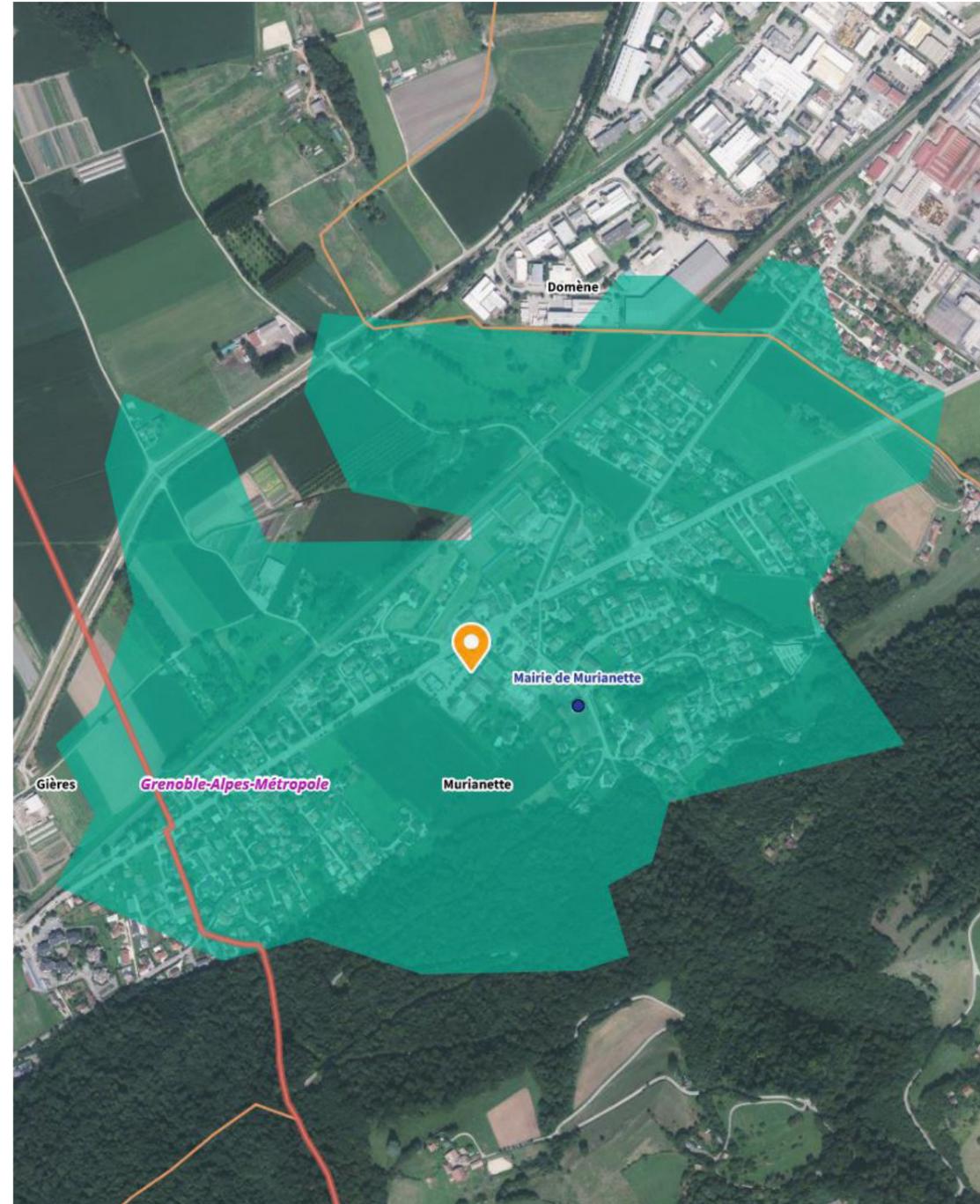
ANNEXES

TEMPS DE PARCOURS

ZONE ISOCHRONE - 5MIN À PIEDS



ZONE ISOCHRONE - 10MIN À PIEDS



 Groupe scolaire

Cheminements piétons agréables
et sécurisés

=

Trajets qui passent plus vite !

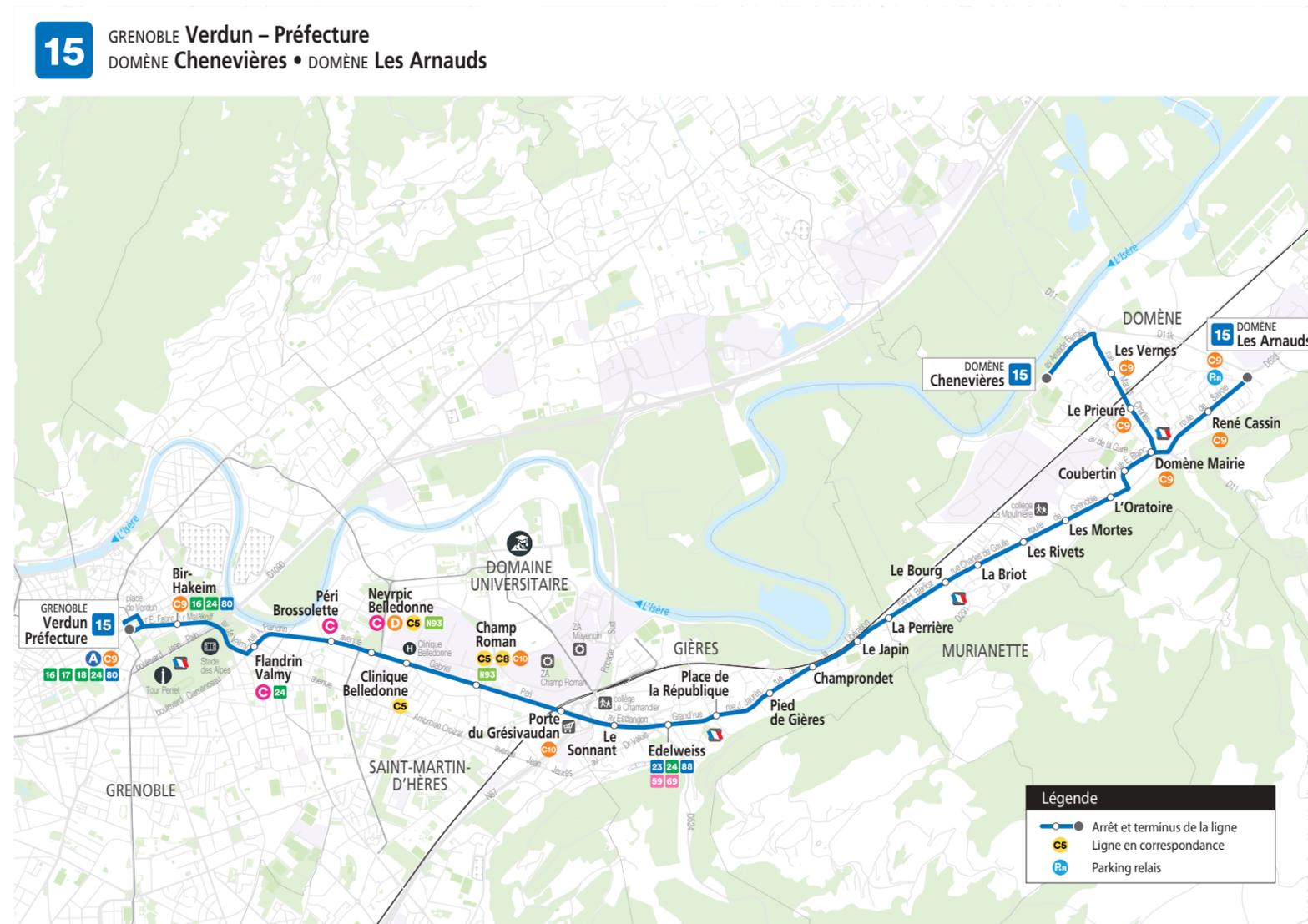


VS la RD523 aujourd'hui
= un espace peu accueillant/
sécurisant pour les modes doux



ANNEXES

TRANSPORTS EN COMMUN



Plan de la ligne 15

HORAIRES :

Premiers passages (arrêt «Le bourg») :
6h16, 6h42, 7h00, 7h14, 7h27.

Puis toutes les 10 à 20min dans la journée.

Derniers passages (arrêt «Le bourg») :
20h46, 21h16, 22h16.